

# LIVRET D'ACCUEIL DES ELEVES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE



## **INSTITUT DE FORMATION DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE DU CENTRE HOSPITALIER DE BASTIA *PROMOTION 2021***

---

Adresse : I.F.A.P. du C.H. de Bastia – BP 680 – 20604 BASTIA CEDEX  
Tél : 04.95.55.68.13 – Fax : 04.95.55.68.35 - Email : ifsi@ch-bastia.fr

*L'Institut de Formation du Centre Hospitalier de Bastia est agréé par le Ministère de la Santé pour assurer la formation des professionnels paramédicaux en vue de l'obtention du diplôme d'état d'infirmiers, d'aides-soignants et d'auxiliaires de puériculture.*

*Les formations proposées par l'institut sont des formations professionnelles d'adultes. Construites en alternance, elles ont pour objectifs le développement des capacités et des compétences indispensables dans l'exercice des professions infirmière(s), aides-soignants et d'auxiliaires de puériculture.*

*Une formation professionnelle se doit d'être en lien avec les réalités et les exigences du terrain. Elle vise le développement de compétences indispensables à l'exercice du métier.*

*Le projet pédagogique s'inscrit dans la réforme des études par compétences d'aides-soignants d'octobre 2005, d'auxiliaires de puériculture de janvier 2006 et en soins infirmiers de Juillet 2009.*

*Il a pour finalité de donner sens aux actions de formation et participe par son actualisation à l'amélioration continue du dispositif de formation.*

## PRESENTATION DE L'EQUIPE

### **DIRECTEUR DES SOINS CHARGE DES INSTITUTS**

*Mme KAELBEL Maria*

### **CADRE SUPERIEUR ADJOINT A LA DIRECTION**

*M. BASTERI Dominique*

### **SECRETARIAT**

*Mme AMADEI Isabelle*

*Mme BENIGNI Alexandra*

*Mme DAUGET Christine*

*Mme KERN Karine*

*Mme MORACCHINI Françoise*

### **INTENDANCE**

*Mme MARIANI Paola*

#### **C.D.I.**

*Mme ROUDERGUES Nathalie*

**FORMATEURS IFAS**

*Mme MORACCHINI-AMBROSINI Marie-Françoise*

*Mme LUIGI Cathy*

*M. MATTEI Francis*

**FORMATEUR IFAP**

*Mme MARTINI Corinne*

**CADRE SUPERIEUR PEDAGOGIQUE**

*Mme CECCHI Jeanne*

**COORDINATION DES STAGES**

*Mme DEFOUR Christine*

**FORMATEURS IFSI 1<sup>ère</sup> ANNEE**

*Mme BALDRICHI Carine*

*M. FRANCESCHI Christian*

*Mme MARONGIN Mélanie*

**FORMATEURS IFSI 2<sup>ème</sup> ANNEE**

*M. AIBAR Jacques*

*Mme COLONNA Sébastienne*

*Mme MATTEI Marie-Pierre*

**FORMATEURS IFSI 3<sup>ème</sup> ANNEE**

*Mme GIRALDI Catherine*

*Mme MATTEI Marina*

*Mme POGGIOLI Christine*

### **Historique de l'institut de formation de BASTIA**

*Créé en 1972, l'institut de formation de BASTIA a pour mission de former des professionnels de santé.*

*Il accueille chaque année plus de 245 étudiants, soit 60 élèves en soins infirmiers par promotion, 35 élèves aides-soignants en cursus initial et 15 en cursus partiel, 10 élèves auxiliaires de puériculture en cursus initial et 5 en cursus partiel.*

*Le centre de formation est situé sur le site de l'ancien hôpital de BASTIA à TOGA.*

### **Les missions de l'institut de formation sont :**

- *La formation initiale des infirmiers, des aides-soignants, des auxiliaires de puériculture*
- *La formation partielle aide-soignante et auxiliaire de puériculture*
- *La documentation et la recherche en soins infirmiers*

*Selon les directives ministérielles en vigueur, l'Institut de Formation d'Aide-soignant(e) propose un projet de formation s'appuyant sur sa propre philosophie de la pédagogie et sur les valeurs inhérentes aux missions du service public hospitalier.*

*Le projet pédagogique a pour finalité d'accompagner l'élève dans son **processus de professionnalisation**.*

### **Le projet pédagogique :**

*Il repose sur des **valeurs humaines** fondamentales valables en situation d'apprentissage comme en situation de soins.*

*Les valeurs déterminent notre façon d'aborder la vie personnelle et professionnelle. Elles conditionnent nos actes et nos pensées. En donnant un sens à nos actions, elles permettent à l'individu de se fixer un cadre de références qui le guide et le satisfait en rendant acceptable certaines des contraintes auxquelles il est confronté.*

- **Le respect** : *Le respect est « un sentiment qui porte à traiter quelqu'un, quelque chose avec de grands égards, à ne pas porter atteinte à quelque chose ». Il est la base de la relation pédagogique, de la reconnaissance mutuelle, de la bienveillance et de l'altérité.*<sup>1</sup>
- **L'équité** : *dans la reconnaissance des droits de chaque étudiant, dans la mise à disposition des moyens, dans l'impartialité de l'évaluation, dans le respect du règlement intérieur.*
- **L'humanisme** : *« L'humanisme est une école de pensée philosophique pour qui l'homme est la mesure de tout et pour laquelle il constitue la valeur suprême. L'humain est une fin en soi et non un moyen. » . Se référer à l'humanisme comme valeur ? cela signifie considérer l'homme comme sujet et avoir confiance dans sa capacité à évoluer de façon positive. C'est développer l'esprit de solidarité, être bienveillant et responsable.*<sup>2</sup>
- **La bienveillance** : *C'est « [...] un état d'esprit fait d'une certaine maturation qui est indispensable pour créer un climat de confiance. Elle se manifeste par l'écoute et suppose attention, intérêt, indulgence et le sens du non jugement ».*<sup>3</sup>
- **La responsabilité** : *qui signifie « se porter garant, répondre de », ce mot renvoie dans le langage courant à l'obligation pour un individu d'assumer et de supporter les conséquences de ses actes ». La responsabilité est indissociable de l'autonomie. En pédagogie le terme renvoie à la notion d'acteur de sa formation pour construire ensemble.*
- **La dignité** : *Il désigne en général la qualité particulière d'un sujet ou d'une chose et appelle le respect.*
- **L'intégrité** qui inclut **l'honnêteté, la loyauté, la fiabilité.**

---

<sup>1</sup> Dictionnaire Larousse

<sup>2</sup> Phaneuf M., Le concept d'humanité : une application aux soins infirmiers généraux,

<sup>3</sup> Phaneuf M., inf., cours Ethique, 2006.

**Les valeurs énoncées n'ont de raison d'être que si elles animent nos actes et notre réflexion au quotidien**

**Vie de l'élève :**

*Les cours se répartissent en cours magistraux, ateliers pratiques, travaux individuels et travaux de groupe.*

**Chaque semaine des responsables** élèves sont désignés sur le planning (confère document missions du responsable de semaine).

**Les horaires sont majoritairement de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h** ; ils peuvent être modifiés selon les intervenants et les besoins de formation.

*Pour certains modules, le travail sur ordinateur portable personnel sera demandé (un pour deux étudiants), ainsi qu'une tenue professionnelle ; ils vous seront précisés dans le planning hebdomadaire.*

*Les plannings hebdomadaires sont affichés **d'une semaine sur l'autre** dans la vitrine dédiée aux auxiliaires de puériculture, à l'entrée de l'institut.*

**Le travail individuel est possible au Centre de Documentation et d'Information**, en présence du responsable du CDI ou d'un formateur, (confère la charte du CDI).

**Les salles de cours** sont équipées de matériels audiovisuels, les salles de travaux pratiques sont conformes aux salles de soins et chambres de patients en services de soins.

**Pour la pause repas** deux cuisines sont disponibles au rez-de-chaussée et au 2<sup>ème</sup> étage ; il est possible de s'installer également dans le hall au 1<sup>er</sup> étage et sur le parking (tables à disposition).

Il est interdit de manger dans les salles de cours, Il est toléré d'utiliser **uniquement la salle 2** au 2<sup>ème</sup> étage. Il vous incombe de la laisser propre après votre passage et de ne pas jeter de déchets alimentaires dans les poubelles.

*Des distributeurs boissons et nourriture sont situés au rez-de-chaussée.*

***La vie en collectivité est garantie par le respect du règlement intérieur de l'Institut, qui vous est remis en début de formation.***

*Voici quelques exemples de dispositions qui figurent dans le règlement intérieur :*

*Conformément aux dispositions du code de la santé publique, **il est interdit de fumer et de vapoter** dans tous les lieux fermés et couverts affectés à l'Institut de formation (salles de cours et de travaux pratiques, couloirs, sanitaires, hall d'entrée...).*

***Les téléphones portables doivent être éteints dans l'enceinte de l'Institut.***

***Interdiction formelle pour les élèves de l'Institut, de stationner dans l'enceinte de l'hôpital de TOGA et devant l'Institut de Formation afin de permettre l'accès aux véhicules des pompiers. L'accès du parking du site de Toga est uniquement réservé aux personnels autorisés, munie d'un badge d'accès.***